

ESSAI DE CLASSIFICATION DES ATLAS RÉGIONAUX

Jerzy OSTROWSKI

Académie des Sciences - Varsovie

Thème 1

L'analyse de nombreux atlas et l'existence de nombreuses classifications, malheureusement assez superficielles, permettent d'effectuer une classification plus détaillée, tenant compte aussi bien de la diversité des critères des classifications existantes, que des formes d'atlas, liées à l'informatisation.

Avant d'aborder le choix des critères de classification, l'auteur adopte une conception très large des "atlas régionaux", englobant non seulement des atlas de territoires géographiques, économiques ou d'unités administratives à l'intérieur des états, mais aussi des atlas de continents, mers, grandes régions géopolitiques (CEE) ou d'états (atlas nationaux). Il a aussi tenu compte à côté des atlas polythématiques généraux, d'atlas à contenu et à destination spéciale.

Chaque atlas régional peut être classé dans un groupe bien déterminé en fonction de sept critères de base :

1. Périmètre territorial (espace représenté : groupe d'états, région économique, ville, parc national, océan, lac).
2. Échelle des cartes de base et système des échelles (structure)
3. Destination (à usage général, scientifique, de la planification, didactique)
4. Étendue du contenu (général, sectoriel, par branches, socio-économique, géologique etc...)
5. Méthodes de présentation du contenu (degré de généralisation, méthodes graphiques, addition du texte aux cartes, diagrammes etc...)
6. Caractéristiques techniques : A - forme d'édition : livre, feuilles volantes, diapositives, microfilms, disquettes d'atlas électroniques ; B - forme de reproduction : impression offset, photocopies, photographies, listing d'imprimante ; C - format : sous forme d'un manuel, format de poche ; D - tirage ; E - langue des légendes.
7. L'année d'édition : avant 1918, 1918-44, après 1944...

Parmi les critères énumérés on peut distinguer des critères principaux, qui décident de la forme et du contenu d'un atlas défini (par ex. périmètre territorial et destination), et des critères mineurs, conditionnés par les premiers. On peut présenter sous une forme graphique des classifications plus détaillées à l'intérieur de chaque critère. ■